

DELIBERATION CFVU-026-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relatif à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 mai 2024

Objet de la délibération : Offre de formation – Faculté de Santé – Ouverture du DIU « Colposcopie et pathologies cervico-vaginales »

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 21 mai 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

L'ouverture du DIU « Colposcopie et pathologies cervico-vaginales » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 34 voix pour.

Françoise GROLLEAU

Présidente de l'Université d'Angers

Signé le 19 juin 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 19/06/2024

DIU Colposcopie et pathologies cervico-vaginales

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable Défavorable Recommandation	
Avis du SMAF	Tableau de modélisation		En date du : 29 avril 2024
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 21 mars 2024
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 21 mai 2024
Avis du CA	Maquette complète		En date du :

Reçu aux services centraux le

IDENTIFICATION

Coordonnées administratives

> Organisme responsable de l'offre de formation

Raison sociale : Université d'Angers
Adresse : 40 rue de Rennes - BP 73 532 - 49100 ANGERS
Téléphone : 02 44 68 86 84
E-mail : cecile.ruet@univ-angers.fr
Numéro d'agrément :
Numéro SIRET : 19490970100303

> Organisme responsable des inscriptions de la formation

Raison sociale : Faculté de Santé
Adresse : 28 rue Roger Amsler - CS 74521 - 49045 ANGERS Cedex 01
Téléphone : 02 41 73 58 00
E-mail : fcsante@contact.univ-angers.fr
Numéro d'agrément :
Numéro SIRET :

> Composante responsable de l'offre de formation

Raison sociale : Faculté de Santé
Adresse : 28 rue Roger Amsler - CS 74521 - 49045 ANGERS Cedex 01
Téléphone : 02 41 73 58 00
E-mail : fcsante@contact.univ-angers.fr
Numéro d'agrément :
Numéro SIRET :

> Autre(s) université(s) concernée(s) (demande de co-habilitation)

Amiens en commun avec Lille et Reims
Marseille
Lyon, Grenoble, St-Etienne, Clermont-Ferrand
Bordeaux, Toulouse, Montpellier
Paris

Partenariat et co-organisation

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	Nom du (des) partenaire(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier <input checked="" type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	<i>A joindre en annexe</i>
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

> Mode d'organisation adopté pour les DIU (Diplôme Inter-Universités) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement avec chacun son site d'inscription respectif	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

> Enseignant(s) responsable(s) (pour chaque université pour les DIU) :

Le responsable de la certification est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire ou un PAST (enseignant-chercheur associé ou professeur associé en service temporaire). Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur. Le responsable de la certification est également le responsable pédagogique de la formation certifiante.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Philippe Descamps	Angers	PU-PH		PhDescamps@chu-angers.fr
Léa Delbos	Angers	PH		Lea.Delbos@chu-angers.fr
Jean Gondry	Amiens (coord.)	PU-PH		gondry.jean@chu-amiens.fr
Xavier Carcopino	Marseille (coord.)	PU-PH		xavier.carcopino@icloud.com

Contacts administratifs

Université	Ingénieur Projets FP (Nom, mail, tél)	Gestionnaire FP (Nom, mail, tél)
Angers	Cécile RUET cecile.ruet@univ-angers.fr	

Date d'ouverture

Année universitaire : 2024-2025
Début des cours : novembre 2024

Lieu(x) des enseignements

Distanciel et Angers

Nomenclatures de la formation*

Code NAF :
Code NSF : 331
Formacode : 43083

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Historique

Un diplôme universitaire de colposcopie s'est tenu à Angers durant de nombreuses années, premier diplôme de colposcopie en France coordonné par le Dr Jacques MARCHETTA spécialiste national dans cette discipline. Il n'a pas été possible de pérenniser cette formation sur Angers après la fin de carrière de son coordonnateur.

Par ailleurs un Diplôme Inter Universitaire National a vu le jour en 2020 avec le soutien de la Société Française de Colposcopie et Pathologie Cervico Vaginale.

Le grand Ouest ne participant pas jusqu'alors, nous avons décidé de créer une antenne angevine afin que les étudiant des Pays de Loire et Bretagne puissent également se former.

Le projet s'inscrit complètement dans la stratégie nationale de formation en colposcopie. En effet depuis la modification du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus en 2019, le nombre de colposcopie a été multiplié par 3. Ceci implique donc de poursuivre, voire d'intensifier la formation des gynécologues obstétriciens afin de proposer cet examen complémentaire dans des délais raisonnable et faire face à la demande.

Partenariat

De nombreuses universités partenaires sont impliqués sur toute la France : Amiens, Lille, Reims, Marseille, Lyon, Grenoble, St-Etienne, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Paris.

Opportunité et pertinence de la certification

L'organisation de dépistage en France des lésions HPV induites a multiplié les indications de la colposcopie justifiant l'augmentation progressive des médecins à former.

Le traitement des lésions précancéreuses doit être mené sous contrôle colposcopique selon les critères de la charte de colposcopie. Ces éléments ont été repris au Journal Officiel de juillet 2020.

Les colposcopistes en France doivent donc avoir une formation initiale accessible sur l'ensemble du territoire.

Etude de la concurrence

Il n'existe aucune formation de ce type dans le Grand Ouest.

L'ouverture de cette formation à Angers permettrait de couvrir l'ensemble du territoire.

Pourront s'y inscrire les médecins et internes de Bretagne et Pays de la Loire.

Présentation pour la plaquette commerciale

A l'heure de la mise en place du dépistage organisé ainsi que du dépistage par les tests viraux, il est indispensable de former un maximum de gynécologues à la connaissance des risques évolutifs des différentes lésions HPV induites (col, de l'anus, de la vulve et du vagin), à l'acquisition d'une aptitude au diagnostic de la pathologie cervico-vaginale et vulvaire, à la pratique d'un examen colposcopique de qualité ainsi qu'au choix et à la réalisation des différents traitements ambulatoires (laser, conisation, trachelectomie, hystérectomie) des anomalies HPV induites.

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

Statistiques

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Professionnelle						
Formation Initiale						

Création du diplôme et modifications

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage en CFVU			
Date de passage au CA			
Date d'ouverture			

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale
- Formation Professionnelle
- Par l'expérience professionnelle
(*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)
- Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Niveau d'entrée

Bac +8

Être médecin diplômé ou en cours de validation du DES de gynécologie médicale ou gynécologie obstétrique

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

- Médecins français ou étrangers spécialistes en gynécologie médicale ou en gynécologie obstétrique
- Etudiants inscrits en DES ou DIS de Gynécologie médicale Gynécologie-Obstétrique
- Médecins généralistes détenteurs du DIU de formation complémentaire en gynécologie obstétrique ou investis dans la gynécologie

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 15

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 5

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits d'inscription) : 5

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 3 membres :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DESCAMPS Philippe réception des candidatures	ANGERS	PUPH	
DELBOS Léa Analyse et choix des candidatures	ANGERS	PH	Lea.delbos@chu-angers.fr
LEVEQUE Jean Analyse des candidatures	RENNES	PUPH	jean.leveque@chu-rennes.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé, ...

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service de formation professionnelle.

Prérequis :

Le prérequis est être en fin de cursus d'internat et/ou avec un projet professionnel ultérieur abouti de pratique de la colposcopie.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- Dispenses partielles de cours possible pour cette formation

- OUI
- NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Objectif(s) de la formation/certification

A l'issue de ce DIU, le participant sera capable de

- comprendre les différentes données cytologique et histologique du col utérins, connaître les arbres décisionnels de prise en charge
- de fournir une analyse des images colposcopiques, du normal au cancer, en passant surtout par l'identification et la description topographique des lésions précancéreuses, les néoplasies intraépithéliales
- d'identifier et d'effectuer le traitement approprié de ces lésions.
- Effectuer un training sur des cas cliniques, mise en situation par nombreux travaux pratiques

Désignation du métier et des fonctions visées, ou de l'activité professionnelle visée (pour une spécialisation à visée Répertoire spécifique)

Description des activités professionnelles et des compétences à mobiliser pour les réaliser

Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :

- Médecins français ou étrangers spécialistes en gynécologie médicale ou en gynécologie obstétrique
- Etudiants inscrits en DES ou DIS de Gynécologie médicale Gynécologie-Obstétrique
- Médecins généralistes détenteurs du DIU de formation complémentaire en gynécologie obstétrique ou investis dans la gynécologie

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 42 heures de formation + 35h de stage

- **21h d'enseignement théorique national** : 3 jours en visioconférence
- **21h d'enseignement théorique et pratique régional** : 3 jours à Angers
- **35h de stage** : 10 vacations de consultation de colposcopie ou de traitement ambulatoire des lésions, réalisés par des médecins adhérant à la charte de qualité de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale
- **2h d'examen national** en juin

A propos du stage :

- Temps de formation en accompagnement essentiel
- Maître de stage ayant signé la charte de qualité en colposcopie

A propos du distanciel :

- Utilisation de la plateforme UNESS => <https://portail.uness.fr/index.html>

En alternance (hors contrat de professionnalisation et apprentissage)

Du .. /.. /20.. au .. /.. /20..

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation

(début, fin, regroupements, nombre de sessions ...) :

Du 01/11/2024 au 30/06/2024

Date prévisionnelle OUI NON

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire
- Pluriannuel : sur 2 années universitaires
- Autre : précisez

PROGRAMME DETAILLE

• Programme semaine 1

En annexe : programme semaine 1 de novembre 2022 (programme 2024 en cours d'élaboration)

● Programme semaine 2

Angers : 6 demi-journées de formation (21h)

Programme par demi-journée :

Modérateur J MARQUETTA

1 : TP aspects techniques de la colposcopie (réglage colposcope etc.) et des biopsies avec participation d'un pathologiste (Anapath du CHU ANGERS en attente de réponse)

2 : cas cliniques : colposcopie normale et lésions non pré-malignes (bas grade – lésions non HPV induites...) (L DELBOS)

3 : cas clinique colposcopie et lésions de haut grade – invasives cervicales (Intervenant à déterminer)

4 : vaginoscopie et pathologie vaginales /lésions vulvaires (Pr LEVEQUE)

5 : traitements des lésions par laser et conisation (description des techniques et TP intervenant à déterminer)

6 : lésions anales et ORL (PU-PH RENNES noms à venir)

MODELISATION APOGEE

Cf annexe

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Composition de l'équipe pédagogique prévisionnelle pour la première promotion.

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire ou PAST.

Les intervenants doivent joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation

Attention pour les vacataires : voir conditions de recrutement UA (dont limite d'âge).

Nom Prénom Intervenant	Fonction, profession, structure	Champ d'expertise	Cours/Module enseigné	Statut	Coordonnées
DESCAMPS Philippe Responsable	PU-PH	Cancer col utérin	TP cancer col		PhDescamps@chu-angers.fr
DELBOS Léa	PH	Colposcopie	TP pathologie de bas grade		Lea.delbos@chu-angers.fr
LEVEQUE Jean	PH	Cancer de la vulve et vagin	TP cancer vagin et vulve		jean.leveque@chu-rennes.fr

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Evaluation des compétences (description)

Examen final de 2h en distanciel : 30 questions à choix multiples / 20 cas cliniques illustrés et à analyser

Module(s) concerné(s) Ou Blocs de compétences concernés	Coef	Modalités d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport, ...)	Evaluation en ligne ou en présentiel ?	Critères d'évaluation	Modalités de validation (Contrôle continu ou Contrôle terminal)
Ensemble du DIU	1	Examen écrit de 2h : 30 QCM et 20 cas cliniques illustrés à analyser	A distance Examen national		Contrôle terminal

Conditions de validation (de délivrance du diplôme)

Pour être déclaré admis au DU « » il faut :

- être assidu aux enseignements
- avoir la moyenne générale sur les 2 épreuves de l'examen final
- avoir réalisé les 35h de stage pratique (attestation à fournir)

Composition du jury de soutenance :

Pas de jury de soutenance

Composition du jury de délibération délivrant la certification après un parcours de formation professionnelle

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
DELBOS Léa	ANGERS	PH	Lea.delbos@chu-angers.fr
DESCAMPS Philippe	ANGERS	PUPH	PhDescamps@chu-angers.fr

Seconde session et redoublement

Pas de 2e session d'examen

Report de la période de stage possible sur 2e année

COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée de :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DESCAMPS Philippe	ANGERS	PU-PH	phdescamps@chu-angers.fr
DELBOS Léa	ANGERS	PH	Lea.delbos@chu-angers.fr

Conseil de perfectionnement

Présentation, composition, attributions statutaires, ordre du jour et fréquence des consultations définies dans le Règlement UA de la validation de la certification pour les Diplômes d'Université joint.

Il est composé de :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DESCAMPS Philippe	ANGERS	PU-PH	phdescamps@chu-angers.fr
DELBOS Léa	ANGERS	PH	Lea.delbos@chu-angers.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Le questionnaire est disponible sur demande auprès du service formation continue de la faculté de Santé.

VALIDATION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

DIU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

ENREGISTREMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

TARIFS

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DIU complet	700 €	350 €	

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

Eligible CPF

MARKETING/COMMUNICATION/ COMMERCIALISATION

Une réunion sur la communication avec le service marketing du SCAFOP sera calée une fois le projet validé par les instances universitaires.

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing.

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également présente sur le site de l'Université.

BUDGET PREVISIONNEL

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL					
Résultat avec tarification proposée	Date de version du budget:		14/02/2024		
	Nom de la formation:		DIU Colposcopie et pathologies cervico-vaginales et vulvaires		
	Nom du module:		Semaine 2 à Angers		
	Nb de stagiaire prévisionnel		8		
	nb d'h de formation / stagiaire		21		
Recettes prévisionnelles	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE		Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
	financés		0	0	0
	groupe entreprise		0	0	0
	demandeurs d'emploi		0	0	0
	individuels		5	700	3 500
	autre		0	0	0
	module		0	0	0
	etudiants		2	350	700
	Droits ministériels (DM)		7	170	1 190
	Total Recettes prévisionnelles		7	0	5 390
Charges prévisionnelles	TYPE DE CHARGE		Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique		382		
	charges enseignants UA (hors respons. Pédag.)		1 067		
	charges vacataires		0		
	charges BIATSS (admin)		613		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire		600		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)		0		
	charges indirectes		1 386		
total charges		4 047			
Résultat	RESULTATS		Montant (€)		
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE		4 790,0		
	Résultat d'activité UA		1 342,6		
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)		898,3		
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA		505,9		
Tarif horaire brut appliqué / stagiaire		32,1			

Annexe : Modélisation Apogée

Création CFVU 21 mai 2024

DIU COLPOSCOPIE ET PATHOLOGIES CERVICO-VAGINALES

Libellé	Nature	FCA	E.learning	CM	Vol/Etud	Session 1		Remarques
						Nature	Coef.	
			21	21	42			
Semaine 1		X	21		21			Visioconférence
Semaine 2		X		21	21			Angers
TP aspects techniques de la colposcopie		X						
Cas cliniques : colposcopie normale et lésions non pré-malignes (bas grade – lésions non HPV induites...)		X						
Cas clinique : colposcopie et lésions de haut grade – invasives cervicales		X						
Vaginoscopie et pathologie vaginales /lésions vulvaires		X						
Traitements des lésions par laser et conisation		X						
Lésions anales et ORL		X						
Stage (35h)								
Examen						Ecrit 2h		30 QCM (1 note) 20 cas cliniques (1 note) A distance

Validation :

- être assidu aux enseignements
- avoir la moyenne générale sur les 2 épreuves de l'examen final
- avoir réalisé les 35h de stage pratique (attestation à fournir)